

**Développement durable au collège**

Pour permettre aux jeunes girondins de vivre dans un environnement plus sain, le Conseil Général construit désormais des collèges aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE). Cahier des charges écologique et durable, nouveau contrat de chauffage, économies d'énergie : le Conseil Général s'impose une politique volontariste, en soutenant le développement durable au sein des collèges, pour le bien-être des collégiens.

**Respect des normes Haute Qualité Environnementale (HQE)**

La construction responsable est une préoccupation essentielle du Conseil Général, qui s'engage résolument en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable. Dans le cadre de la construction et de la restructuration des collèges, le Conseil Général s'engage à respecter rigoureusement les normes HQE.

Pour la réalisation d'objectifs environnementaux significatifs, le Conseil Général s'est engagé sur la mise en œuvre de trois critères Haute Qualité Environnementale :

la mise en place d'un **système de management d'opérations**, associant les techniciens chauffage, les usagers et les services du Département.

le recours à des **sources d'énergie renouvelables ou locales**, par le fonctionnement du chauffage et la production d'eau chaude (bois, éolien, solaire, etc.)

une meilleure **maîtrise de la consommation d'eau potable** (par la réutilisation des eaux pluviales, l'optimisation des réseaux, la mise en place de matériels préservant les ressources en eau) et une meilleure **maîtrise de la consommation d'électricité**.

**Contrat de chauffage pour les collèges : budget maîtrisé et environnement préservé**

Avec le contrat de chauffage, le Conseil Général prévoit le renouvellement des installations techniques de l'ensemble des collèges de la Gironde intégrant un plan de progrès de préservation de l'environnement et d'économies de ressources.

Ce contrat de chauffage insiste tout particulièrement sur trois points :

la **gestion rationnelle des équipements** et une **réponse de confort au plus près des besoins** (gestion efficace de l'intermittence, gestion des températures, conduite performante des équipements, optimisation tarifaire, comptage)

la **mise en œuvre des technologies et concepts les plus performants** en matière d'**énergie** (chaudière haut rendement, séparation de réseau, récupération sur air extrait, télégestion, etc.), d'**électricité** (programmation, asservissement, détecteur de présence, etc.) et d'**eau** (maîtrise sur réseau, limiteur de débit et de pression, équipement économe en eau).

le **développement des énergies renouvelables** (chaudière bois, eau chaude sanitaire solaire, petit éolien, géothermie, électricité verte).

L'énergie est la première dépense sur le budget de fonctionnement d'un collège, la consommation ainsi que le coût de l'électricité et de l'eau potable étant en constante augmentation. Le respect du contrat de chauffage permet de faire d'**importantes économies d'énergie, d'électricité et d'eau potable**.

La **limitation des gaz à effet de serre** (GES) constitue un enjeu déterminant pour la prochaine décennie. Avec le contrat de chauffage, le Conseil Général s'engage sur les **économies de ressources** et sur les rejets de GES.

**Les collèges précurseurs**

Qualité de vie dans les bâtiments, intégration harmonieuse dans l'environnement immédiat, préservation des ressources naturelles et économies d'énergie sont à la base de la construction et de la rénovation des collèges en Gironde.

## Le Collège de Carbon-Blanc

Le collège de Carbon-Blanc est le **premier établissement de Gironde à s'inscrire dans la démarche HQE**. Au cours de la construction du bâtiment, les critères d'éco construction et d'éco gestion ont été privilégiés (gestion des énergies, d'entretien, de confort acoustique, gestion de l'eau, etc).

La totalité de cette opération a été financée par le Conseil Général de la Gironde.

Un puits canadien a notamment été réalisé au collège de Carbon Blanc. Constitué de deux réseaux de tubes issus de deux prises d'air extérieures, situées au niveau de la cour de récréation, ils aboutissent à une trémie localisée au centre du bâtiment. Celle-ci permet une prise d'air neuf à l'ensemble des caissons de traitement d'air assurant ainsi le renouvellement d'air hygiénique du collège, grâce au raccordement des dispositifs de ventilation.



Les travaux de réalisation de cet ouvrage ont nécessité la création de deux importantes tranchées de 60 mètres de long sur 10 mètres de large et 4 mètres de profondeur, destinées à recevoir les canalisations enterrées constitutives du puits.

Ces canalisations en PVC d'un diamètre de 315 mm sont au nombre de 16 par réseau et disposées en deux nappes de 8 dont la plus profonde se situe à 3,5 mètres. Ce réseau de tuyaux ainsi constitué mesure 1,9 km.

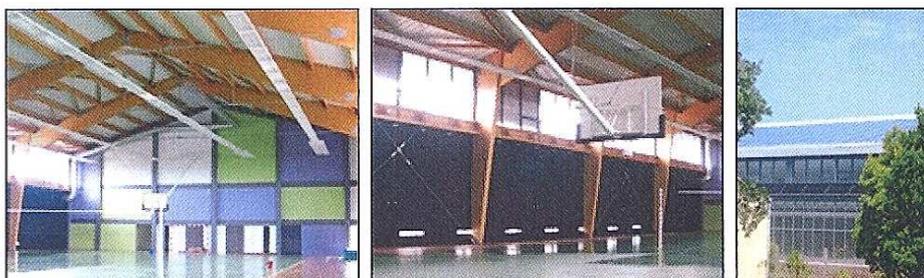
Ce réseau prend son origine dans deux cours anglaises et aboutit dans une trémie. Cette trémie.

Le débit véhiculé au travers de cet ouvrage est de 20.000 m3/h en fonctionnement normal et de 40.000 m3/h en sur ventilation de nuit, dispositif destiné à décharger thermiquement le bâtiment en période été.

## Le gymnase du Collège Jules Chamberlent à Hourtin

La construction du gymnase du collège Jules Chamberlent à Hourtin s'est également inscrite dans le cadre d'une démarche HQE.

L'ensemble du bâtiment a été **pensé pour réduire l'impact environnemental** : choix des matériaux, gestion de l'énergie, confort hygrothermique, confort visuel.



Un **mur trombe Michel** (du nom de son inventeur) a été réalisé, de manière à obtenir une régulation de la température par la ventilation mécanique qui le constitue.

**600 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques de production** ont été installés pour une puissance garantie de 78 400 kwh par an qui représente 80% de la consommation annuelle estimée de la salle.

## Le Collège Ausone Le Bouscat

Le collège Ausone (Le Bouscat) a été pilote pour l'opération de **compostage semi collectif dans les collèges**. Le collège est équipé d'une machine permettant le broyage et la fermentation des déchets organiques, avant leur utilisation comme compost au sein des espaces verts du collège.

L'objectif est de réduire la quantité de déchets produits par le collège et de développer la valorisation biologique des déchets de cuisine. Après cette phase de test, le Conseil Général entend élargir cette action à d'autres collèges girondins.

## Contacts

Pour tout renseignement, contacter la Direction des collèges au 05 56 99 58 70 ou via [notre formulaire de contact](#).